

**RELEVÉ DES QUESTIONNAIRES DE SANTE RECUS
SUR LE SITE DU 61 BD SUCHET
ENQUETE CITOYENNE**

Questionnaire distribué dans 48 foyers.....23 questionnaires complétés reçus.

Avez-vous constaté les symptômes depuis l'installation des stations relais, à proximité de votre domicile ?

Réponse 0= jamais 1= parfois 2= souvent 3= très souvent

Riverains à < 10 et 50 m

21

Riverains entre 50 et 100m

2

Tout âge et sexe confondus

Estimation de l'intensité des symptômes à -50m

	Parfois	Souvent	Très souvent	Nbre réponses	%	Scores
Fatigue anormale au réveil	3	3	9	15	65.20	36
Sommeil perturbé	4	8	6	18	78.26	38
Inconfort, irritabilité, nervosité	4	4	6	14	60.86	30
Maux de tête	4	7	5	16	69.56	33
Nausées	3	1		4	17.39	5
Vertiges	5	7	3	15	65.20	28
Difficultés de mémoire, de concentration	4	7	6	17	73.91	36
Tendance dépressive	3	4	3	10	43.47	20
Baisse libido	3	4	4	11	47.82	23
Ménopause perturbée			2	2	8.6	6
Troubles musculaires	2	4	1	7	30.43	13
Troubles articulaires	1	5		6	26.08	11
Troubles cutanés	2	1	2	5	21.73	10
démangeaison	4	5	2	11	47.82	20
Palpitation TA instable	2	6	4	12	52.17	26
Troubles visuels	4	2	4	10	43.47	20
Troubles auditifs acouphène	1	5	5	11	47.82	26
Toux éternuellement, immunité perturbée	1	4		5	21.70	9
Crise d'épilepsie			3	1	4.3	9
Crise de spasmophilie	1	1	1	3	13.04	6

Estimation entre 50 et 100 m

Scores les + élevés pour sommeil perturbé, inconfort irritabilité, nervosité, difficulté de mémoire, concentration.

En première analyse, les symptômes les plus fréquemment rencontrés

Pour presque 80%des réponses

Sommeil perturbe

* pour plus de 65% des réponses

Difficulté de mémoire et concentration

Maux de tête

Fatigue au réveil vertiges

* pour plus de 50%

Nervosité Irritabilité

Palpitations, tension artérielle instable

* pour 48%

Baisse de la libido

Démangeaison

Acouphène

* pour 43%

Dépression

Troubles visuels

- viennent ensuite les troubles musculaires, articulaires, cutanés, toux éternuement , immunité perturbée, nausées et spasmophilie, épilepsie, perte de poids importante(10KG en quelques mois)

Les personnes souffrent de plusieurs symptômes à la fois et souvent avec un score élevé, et avec des **caractéristiques identiques** : Ex. Maux de tête, débutent par un échauffement au niveau des oreilles, de la nuque, qui s'installe en casque, impression de tête lourde, de coups violents au niveau des tempes.

Vertiges, apparaissent après un temps suffisant (1heure), sur place, immobile, pouvant aller jusqu'à des chutes.

Sommeil perturbé, des réveils multiples dans la nuit, accompagnés de violents coups dans la poitrine.

Tous les symptômes se trouvent améliorés ou même disparaissent lors des déplacements ou séjours hors du site ,pour réapparaître au retour ;la récupération devenant de plus en plus difficiles avec l'ancienneté de l'exposition

Cette réflexion n'a pas la prétention d'être scientifiquement acceptable, elle a au moins le mérite d'exister, et de poser la question d'une incidence sanitaire sur les riverains des antennes relais, tandis que les autorités ne retiennent pas l'hypothèse d'un risque sanitaire, la convergence des témoignages recueillis éveille ou mérite attention, nécessitant des précisions pour évaluer le risque relatif .

Cette étude est en cours d'analyse d'autres questionnaires nous parvenant encore .

Nous continuons ce travail sur d'autres sites avec les riverains douloureusement touchés dans leur vie quotidienne, dans leurs foyers, sans aucune assistance des autorités compétentes.

CES OBSERVATIONS ONT LIEU POUR DES NIVEAUX D'EXPOSITION ENTRE 3 et 6 V/M

Expertises confirmées plusieurs fois

ADRES :Association Défense Recherche Santé

61,bd Suchet 75016 Paris

tel/fax :0145272942

SITE DU BOULEVARD SUCHET 75016 PARIS

Sur ce Boulevard, plusieurs centaines de foyers sont concernés par la situation préoccupante décrite ci-dessus, suite à l'implantation de 14 antennes relais :

Depuis l'été 2000, implantation de :

- Deux antennes de BOUYGUES TELECOM sur le 67 Bd Suchet (côté Suchet)
 - Trois antennes France TELECOM sur le 57 Bd Suchet (côté Bd Montmorency)
 - Six antennes SFR (en deux blocs) sur le 67 Bd Suchet (côté Bd Montmorency)
- ces dernières installées en totale irrégularité viennent d'obtenir leur autorisation par les services de l'urbanisme de la ville de Paris après plus d'un an d'exploitation illicite. A ce jour, elles sont toujours en place sans aucune modification pourtant indispensable pour être conforme à leur déclaration de travaux d'août 2001.

Depuis février 2001, implantation :

- Trois antennes de DOLPHIN TELECOM sur le 67 Bd Suchet (deux côté Suchet, une côté Montmorency).

La concentration est donc très forte sur un périmètre restreint (inférieur à 50 mètres).

Elle met les différents appartements en étages supérieurs de ce secteur (Boulevards Suchet et Montmorency):

- en champs croisés
- dans le faisceau principal d'une ou plusieurs antennes
- à l'horizontal voire de plain pied
- à moins de 10 mètres des antennes pour la plupart, à moins de 5 mètres pour certains.

⇒ L'analyse générale de la DGS ne peut s'appliquer à cette situation puisqu'elle ne tient pas compte ni de la distance, ni de la durée de l'exposition, ni des **effets cumulatifs** pour des émissions multiples **en continu**.

La réglementation mise en place en toute hâte par le gouvernement, imposant les valeurs maximum des recommandations Européennes ainsi que la campagne de mesure de l'A.N.F.R constatant leur respect sur les sites contrôlés permettent aux opérateurs d'exploiter en toute quiétude leurs stations de bases en multipliant surajoutant, modifiant leurs antennes à toute allure, (UMTS, BLR, TETRA etc..), tandis que les riverains **témoignent de plus en plus de désordres de santé**.

N'ayant pas été reçus par le Ministère de la Santé, ni par le Ministère de l'environnement pour exposer notre dossier complet, nous avons décidé de procéder à une enquête citoyenne, laquelle montre une concordance significative des symptômes exprimés avec les implantations en question.

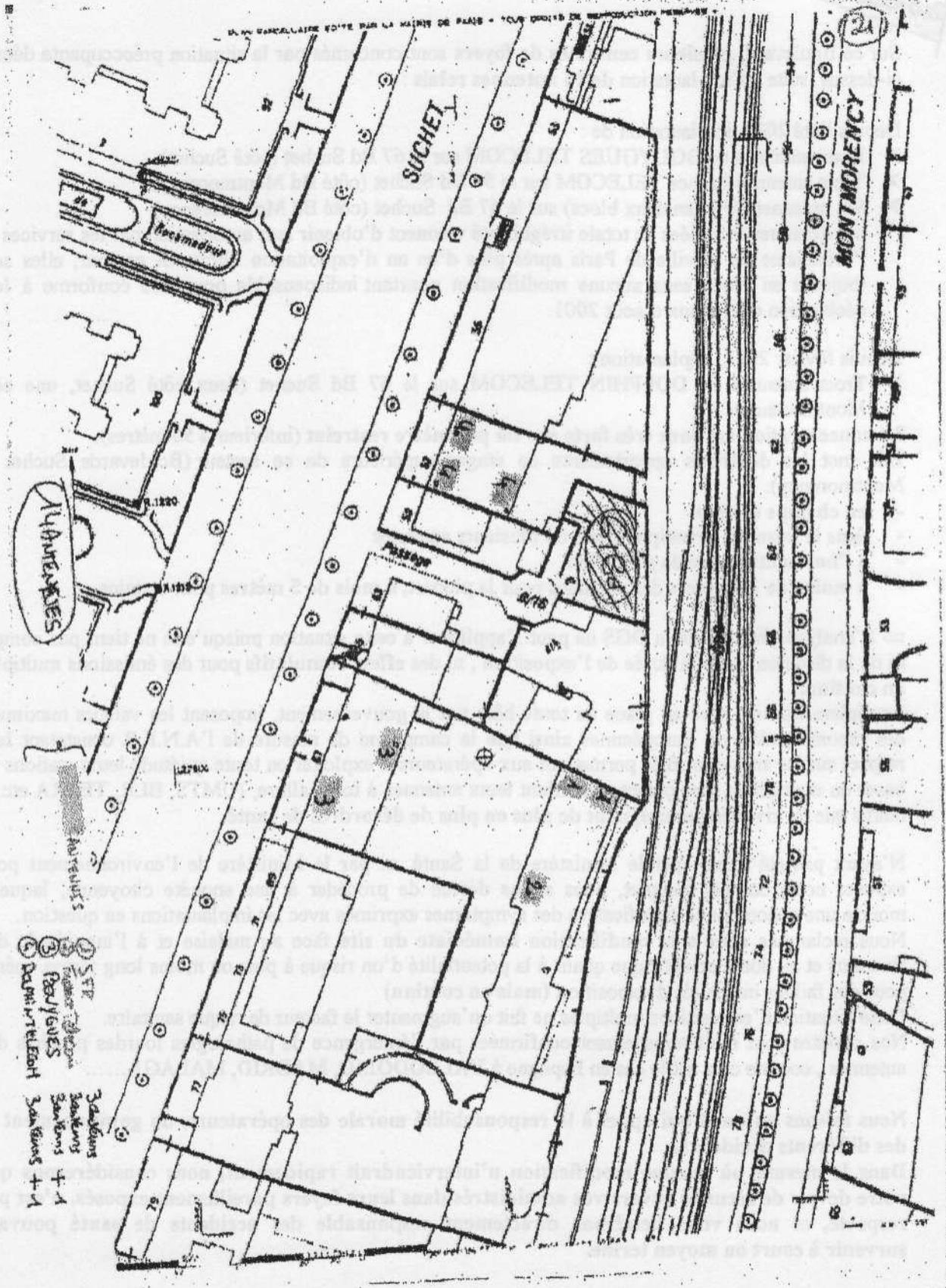
Nous réclamons donc **une modification immédiate du site** face au malaise et à l'inquiétude des riverains et au doute scientifique quant à la potentialité d'un risque à plus ou moins long terme, même pour des faibles intensités d'exposition (**mais en continu**)

Cette situation d'expositions multiples ne fait qu'augmenter le facteur de risque sanitaire.

Nos craintes sont malheureusement confirmées par l'émergence de pathologies lourdes proches des antennes, comme cela est le cas en Espagne à VALLODOLID, MADRID, MALAGA.....

Nous faisons aujourd'hui appel à la responsabilité morale des opérateurs, du gouvernement et des différents décideurs.

Dans le mesure où aucune modification n'interviendrait rapidement, nous considérerons que votre devoir de sécurité envers vos administrés dans leurs foyers pareillement exposés, n'est pas respecté, et nous vous tiendrons directement responsable des accidents de santé pouvant survenir à court ou moyen terme.



SITES DE GRANDE PROXIMITE

- l'implantation des antennes relais
- Témoignages des riverains
Troubles sanitaires depuis
- 284 bd Saint Germain (750...)
<6m 3 antennes depuis
avec hospitalisation
Tumeur du cerveau , 2 infarctus
 - 4 rue des Bellesfeuilles (75016)
<5m antenne SFR
maux de tête irritabilité vertiges
 - 15 rue Raynouard (75016)
palpitation irritabilité maux de tête acouphène
<10m 3 antennes France TELECOM en champs croises
niveau d, exposition jusqu'à 10v /m
Dépression vertige insomnie
 - 72 rue d'Auteuil (75016)
<10m 2series de 3 antennes
maux de tête vertiges insomnies
grande fatigue
 - 57 rue Erlanger (75016)
<100m dans le faisceau principal
instable, dépression
fatigue extrême, vertiges, tension
 - 80 avenue Victor Hugo (75116)
<5m,3antennesFRANCE TELECOM en champs croises
insomnies risque épileptique
niveau d'exposition jusqu'à 6v/m
maux de tête vertiges chutes
 - 135 avenue de Versailles (75016)
<25m 12 antennes
acouphène
2 rue de civry 75016
<100m dans le faisceau
fatigue ,maux de tête insomnie
deprime ; vertige puis AVC
cancer pancreas
 - 66 bd Bessieres (75017)
face à 3 antennes à<30m dans le faisceau principal
+ 1 antenne à <50cm de la fenêtre de la chambre
HLM infraction à la directive du secrétariat d'état au logement de 1999
En plus cette implantation est à<100m d'une école maternelle et d'une primaire
fatigue ,maux de tête insomnie

EXPERTISES ENTREPRISES AU 61 Bd SUCHET

1/ Le 13/11/2000 11h1512h30
Par Jean-Marie DANZE, Expert Indépendant

appareil Chauvin Arnoux
CA 43
Sonde isotrope
multidirectionnelle
100Rhz ...2500Mhz

Mesure en large bande

Valeur maxi 6V/m
Chambre, intérieur
Tête de lit 3Vm

2/ Le 30/05/2001 11h45
Par DOLPHIN TELECOM

appareil Chauvin Arnoux
CA 43
Sonde isotrope ZF2A
100Hhz _____ 2,5 GHz

Mesure en large bande

Valeur maxi 4,5/m
Chambre , intérieur V
Tête de lit 2,5V/m

3/ Le 5/07/2001 10h50 13h15
Par FRANCE TELECOM
VERITAS

Mesure en large bande
Enregistrement sur 6 minutes

Valeur maxi 4,2V/m non répertorié dans conclusions
Chambre
Tête de lit 3V/m1,8V/m répertorié dans les conclusions !!!

4/ Le 9/07/2001 12h
Par S.F.R Mesure par labo non agréé

Résultat puissance de 0,0319 V/m irrecevable puisque limite de sensibilité 0,1V/m

5/ Le 10/07/2001
Par BOUYGUES
APAVE

Mesures en larges bandes selon protocole ANFr

Valeur maxi 3,43V/m Le plan de l'appartement est faux ainsi que les orientations d'azimuts

6/ Le 13/09/2001 9h30 13h30
Par A.N.F.R

Valeur maxi 4,36V/m non publiée dans relevé général des valeurs maximum relevées en 12 points pourquoi seulement 10 résultats publiés et le seul non publié est le plus élevé?
Les résultats conclusions du PANORAMA ne reflètent pas les valeurs maximum mesurées
Limite de sensibilité 0,1V/m ; Résultats ANFR < 0,1V/m ;pourquoi ?

ADRES Madore Madeleine

Pourquoi avoir choisi Pt1 au plus éloigné des antennes concernées

Pt2 total 3,31 très inférieur aux résultats de toutes les autres expertises

Pt3 total 1,91 très inférieur aux résultats de toutes les autres expertises
Outre le fait que les RDV étaient fixés par les opérateurs (niveaux de puissance habituel ?)

Nous notons par ailleurs: **que les mesures n'ont pas été faites aux heures de trafic maximum que certaines ont été faites pendant la période vacances d'été, faible trafic que les points les plus exposés retrouvés par les expertises indépendantes n'ont pas été mesurés ou les résultats n'ont pas été publiés**

La lecture des conclusions de ces différentes expertises montrent une disparité des résultats et en particulier des niveaux très bas pour SFR et ANFR. Les résultats des labos agréés, eux sont superposables à ceux de l'expert indépendant, mais les conclusions sont restrictives.

Enfin, la proposition des modifications de SFR pour régularisation de son dossier n'a pas été respecté puisque le nouveau pylône implanté depuis fin janvier n'a pas été reculé comme sur le projet, l'amplitude des antennes ni l'orientation des azimuts nous mettant hors de portée du faisceau principal n'ont été respectées.

Nous considérons donc **qu'il existe un doute** sur ces expertises, que la parution hâtive du rapport ANFR sur INTERNET ainsi qu'un article concédé à LIBERATION le 20/12 donnant des niveaux mesurés au 61 Bd Suchet sans nous avoir adressé nominativement un préalable de rapport, ni de nous avoir consultés, d'avoir procédé à ces publications juste avant les vacances de Noël, nous privant d'une écoute suffisante pour une réponse immédiate.

Nous n'acceptons pas les conclusions publiées dans le Panorama de l'ANFR nous concernant, puisque notre situation d'exposition se situe à des niveaux nettement supérieurs à ceux relatés.

Ceci étant, les références aux recommandations Européennes telles qu'elles sont édictées par l'arrêté gouvernemental, ne sont pas recevables pour des expositions **en continu**, ni pour des **effets cumulatifs** ni pour des **effets athermiques**

* selon le rapport TAMINO avant d'avoir des études suffisantes appliquer un niveau de puissance le plus bas possible (valeur des pics de trafic < 1V/m- valeur d'exposition < 0,1 µw/cm2)

* le coefficient d'abattement de 50 appliqué n'est pas suffisant comme le stipule le rapport ZMIROU puisque pour toute étude de toxicité il peut être de 1000

* Les réserves formulées dans le rapport ZMIROU de ne pas exposer dans le faisceau principal les lieux de vie, ne sont pas respectées

• Les remarques de Mr ZMIROU (AN du 2/07/01) = « il existe bien des situations de grande proximité dans certains lieux, par exemple à 25 ou 50m, et je crois qu'il faut porter remède à cette situation. »

Des perturbations téléphoniques multiples ont été constatées par France télécom rendant impossible l'utilisation de poste sans fil dans l'appartement.

Nombreux problèmes de fonctionnement du système ordinateur

Nos troubles de santé, qui sont apparus peu de temps après l'implantation des antennes, s'aggravant dans cette situation d'exposition cumulative de grande proximité

et devant les nombreux témoignages des autres riverains

tout ce faisceau de présomptions nous incitent, dans cet état de doute, à vous demander de prendre **immédiatement des mesures de précaution pour ce site très exposé.**

7) Le 23 mars 2002 de 19 à 20h expertise par le Pr P LE RUZ

valeur maximum en large bande : 4,8 V/m ; 5 points > 3,5V/m ; 5 points à 2V/m

valeur la plus basse : 1V/m face à la tour Eiffel

confirmation d'un niveau d'exposition préoccupant en tout point de l'appartement

ADRES Madore Madeleine

CONSEQUENCES AU QUOTIDIEN POUR LES RIVERAINS

Nécessité de gérer le risque par eux-mêmes

Modifications profondes de la vie quotidienne,

1/Par état de santé qui se détériore.

Mal être permanent avec symptômes plus ou moins aigus, invalidants selon les individus.

* X des consultations résultats médiocres ou inefficaces entraînant des automédications ; des recours à des médecines complémentaires sortant du cadre des statistiques

2/ par obligation d'aménagement de solutions d'évitement.

* **Condamnation** de certaines pièces ou lieux divers dans les appartements où les symptômes se font le + ressentir.

Ex. Chambre d'enfant ou salle à manger

Terrasses et balcons (endroit pour réviser examens face à la tour Eiffel)

Que fait-on lorsque studio , HLM , pas suffisamment de place ?

***Multiplier les déplacements** dans la journée pour éviter les séjours prolongés !

Que font les personnes âgées, les petits, les malades ?

***Multiplier les séjours à l'extérieur** sur plusieurs jours, pour « récupérer, » (que font ceux qui travaillent et qui n'en ont pas les moyens ?)

***Abandonner l'appartement** et trouver des lieux moins touchés pour travailler et séjourner.

(Ex. Examen fils et mm Mme Bourely)

***Déménager** (ex mon fils) (rappel lettre Loiselet)

Mettre quelqu'un à notre place immorale

Que fait-on quand locataire HLM ou personne âgée ?

Injuste.

3/ **Recherche de moyens de protection individuelle.**

- essais + ou - onéreux laissant la place à l'irrationnel.
- Protections plus ou moins efficaces, revêtement en aluminium sur fenêtre et sur terrasses
Mesures avant et après diminution de 1à 2 V/m
Mais coût ++
Difficulté de trouver
Opacité partielle des fenêtres

Souvent protection impossible ex . terrasses plaques alu , coût par devis.

Qui doit payer ? Tout le monde n'a pas les moyens et ces solutions ne peuvent être que provisoires

LIMITATION DU COURANT ELECTRIQUE PAR EXEMPLE DANS LES CHAMBRES

4/ **Perturbations des**

- **télécommunications** avec impossibilité d'utiliser des postes sans fil dans les appartements.
- appareils avec télécommandes, ordinateurs, lecteurs de CD,
tous fonctionnent parfaitement dans d'autres lieux.

ADRES

Le stress électromagnétique étudié depuis de très nombreuses années en milieu militaire :

- Les effets spécifiques des ondes pulsées ont fait l'objet d'une grande littérature dans les guides de protection des militaires, reconnaissant l'existence du **syndrome des hyperfréquences**, ainsi que les effets sur l'œil, l'audition (sifflements, craquements), des augmentations significatives des tumeurs primitives du cerveau chez les professionnels exposés, et « des effets probables sur l'homme, correspondant à ceux trouvés dans les expérimentations animales, et doivent être considérés comme dangereux ».

- Guide du médecin du travail et du préventeur INRS : 1/ les effets spécifiques :

Modification neurologique et neuroendocrinienne

Action sur le comportement

Action sur le système immunitaire et hématopoïtique

Modification des fonctions reproductrices

Effets cancérogène

Problèmes particuliers à la sensibilité aux médicaments.

2/ Les effets sur l'homme pour des expositions

répétées ou chroniques.

Actions sur le système neurovégétatif :

- asthénie physique musculaire surtout aux membres inférieurs et myalgies
- asthénie psychique, perte de mémoire, apathie contrastant avec la survenue d'une irritabilité anormale, et des réactions caractérielles.
- Des troubles du cycle du sommeil
- Des céphalées le plus souvent pulsatiles
- Une sensation ébrieuse, des vertiges, voire de véritables lipothymies pouvant être associées à des nausées.
- Des troubles de la thermorégulation avec poussées fébriles inexplicables, parfois frissons et crises sudorales.
- Des sensations dysesthésiques des extrémités des membres.
- Anorexie, amaigrissements.

Actions sur le système neuroendocrinien

Actions sur le système immunitaire :

Effets particuliers des HF sur la **perception auditive** (425 à 6500 mhz),

sifflements et diminution de l'acuité auditive.

Réactions physiologiques et psychologiques du type **stress**.

3/ Contre indications à exposition

aux RF et HF : pour les porteurs d'implants passifs, métalliques (prothèses, catgut, stérilet) possibilité de picotements et de coagulation locale, et pour les porteurs d'implants actifs (stimulateurs cardiaques, prothèses auditives, pompes à médicament), interaction possible

Mise en évidence de séries de symptômes identiques :

Fatigue anormale

Maux de tête démarrant dans la nuque puis en casque tête lourde et tempes douloureuses

Sommeil perturbé avec brusques réveils dans la nuit accompagnés de fortes palpitations (horaires assez réguliers !!!!!!!!!!!)

Irritabilité nervosité

Démangeaisons psoriasis

Tension instable

Perte d'appétit perte de poids

Dépression asthénie



SYNDROME DES MICRO ONDES CONNUS DEPUIS DE NX ANNEES

De nombreux cas de pathologies lourdes (idem en Espagne, Angleterre....)

QUESTIONNAIRE ENQUETE SUR LES STATIONS RELAIS DE TELEPHONIE MOBILE ET LEUR IMPACT SUR LES POPULATIONS RIVERAINES

Démarche citoyenne de bon sens

Riverains des antennes relais = cobayes involontaires non informés

Urgence

Le but est de rassembler les observations pour étayer les revendications que nous avançons auprès des autorités, en particulier, le Ministère de la Santé qui se réfère au rapport ZMIROU du 18/01/2001 dans lequel les experts ont d'emblée, écarté une possibilité d'impact sanitaire sur les riverains, alors qu'ils reconnaissent des effets physiologiques multiples et variés. Ils considèrent en effet, le niveau d'exposition très inférieur aux recommandations européennes, alors que celles-ci ont été établies pour des effets thermiques directs, pour des expositions brèves, ce qui n'est absolument pas le cas des habitants qui vivent en continu dans leur logement et se trouvent ainsi exposés à long terme aux émissions répétitives pulsées par ces installations à des distances variables(en milieu urbain, parfois <3m),en continu, très souvent à l'horizontal, et de plus, sous l'influence de plusieurs sources croisées de champs électromagnétiques, puisque souvent, les différents opérateurs sont regroupés sur le même site, ou dans le même secteur).

Les difficultés pour réaliser les études sur le terrain sont évidentes ,mais dans le doute et grâce aux plaintes enregistrées, nous espérons enfin obtenir l'application du **Principe de précaution** raisonné pour arrêter cette implantation frénétique, et **exigeons la désactivation immédiate des antennes** de grande proximité répertoriées par l'association .

L'Agence Nationale des Fréquences a mis en place un protocole de mesure se référant aux fameuses recommandations du Parlement Européen, qui sont **totalemtent inadéquates** pour la protection des populations en situation réelle sur le terrain qui subissent au quotidien les effets athermiques de ces émissions puisque sont constatés des troubles de santé dans ces conditions.

L'actualité internationale étayant malheureusement nos inquiétudes, **nous devons nous mobiliser** et faire constater les désordres intervenants dans nos foyers, et dans nos organismes.

Les faire constater, les signaler le plus vite possible, courriers et certificats à l'appui.
Envoyer nous vos témoignages, un descriptif de votre situation, les questionnaires si vous le jugez utile ,vos actions individuelles .De notre mobilisation à tous dépend la prise en compte de ce facteur de risque environnemental dans la politique sanitaire de nos gouvernants qui ont un **devoir de sécurité envers leurs concitoyens**

ADRES : Association . Défense Recherche environnement Santé
61 bd Suchet 75016 Paris

Nouvelles enquêtes citoyennes en cours un peu partout en France :

* Exemple :
HLM 140 logements structures conductrices ! ! ! ! ! ! ! !
enquête systématique en cours :

On retrouve toujours une pathologie pour 1 personne ou
Pour une famille entière

Mesures entre 3 et 6 V/m dans les logements

Signes les + fréquents :

- fatigue au réveil, syndrome jambes lourdes
- sommeil perturbé, multiples réveils en sursaut avec palpitations et sueurs nocturnes
- maux de tête avec nuque raide
- amaigrissement très fréquent

Signes biologiques fréquents

Baisse Fer (limite inférieure)
Tension labile

Chez des particuliers ne connaissant pas l'existence d'antennes à proximité mais présentant des symptômes puis on a effectué des mesures sur place on a trouvé : 3 à 6 V/m

Grande inquiétude devant la multiplicité des cas surtout famille entière

La DRASS s'interroge

* Cas d'un immeuble (1970) à PARIS
Un mat supportant 3 antennes installé en face à moins de 70 m dans le faisceau principal vue dégagée (grand bd) depuis 2001

Dans les étages supérieurs au même niveau

grandes baies vitrées cuisine, salon, salle de séjour les 3 directement dans l'axe

cas de pathologie dépressive non étiquetée avec grande fatigue au réveil asthénie perte de poids et d'appétit

jambes lourdes avec fourmillement « je n'ose plus sortir »

bilans biologiques normaux

réveils nocturnes avec chutes « les jambes me lâchent » toujours devant la baie vitrée

puis aggravation avril 2002 chute même endroit perte de connaissance : AVC

hospitalisation récupération spectaculaire de l'hémiplégie et du coma débutant

examen = diagnostic CANCER du pancréas

Décès début juillet 2002

Le médecin traitant s'interroge encore sur cet épisode aucun signe avant-coureur d'orientation vers un tel diagnostic

On remarque que l'état de santé s'est dégradé en 1 an Mr M a résidé 4 mois l'été 2001 dans son appartement au bord de la mer avec 12 antennes au dessus de son immeuble et tout le restant de l'année à PARIS en face de cette série d'antenne sans sortir de chez lui ; COINCIDENCE ?

Questionnement d'autant plus que dans l'immeuble parisien on a eu 6 autres décès brutaux en 2001-2002 pour des résidents avec une exposition similaire

ADRES

Effets des CEM reconnus et reproductibles.

Effets biologiques expérimentaux	Effets physiologiques	Symptomatologie
Flux de calcium (Blackman –Adey - Liburdy) accumulation de Ca intra-cellulaire	- Processus enzymatique divers sur système neuromusculaire et système hormonal. - Déplacement inversé avec magnésium. - Déplacement inversé avec sodium	- Excitabilité, syndrome neurodystonique, troubles des cycles menstruels, fausses couches, ménopauses instables. - perturbation de type spasmophile. - perturbation cardio-vasculaire.
Modification de l'ACTH (CSIRO – Bastide) diminution ACTH	Coordination neurohormonale à l'origine de la synthèse des glucocorticoïdes principal adaptatif au stress oxydatif.	Troubles inflammatoires infectieux, déséquilibres nerveux, accélération du vieillissement.
Modification de la mélatonine (CSIRO) diminution mélatonine	Effet direct antiradicalaire. Favorise le sommeil. Protection anticancéreuse.	Troubles du sommeil (décalage de phases), fatigue, accélération du vieillissement, promoteur de cancer.
Modification du métabolisme acétylcholine (Lai)	Neuromédiateur des synapses neuronales, régulation du système anti-stress.	Excitabilité, instabilité psychique, dépression, rythme du sommeil modifié, fatigue au réveil, troubles de concentration et de mémoire..
Modification de l'enzyme Hypophysaire ODC (BUYS CAIN)	Protection anticancéreuse.	Promoteur de cancer.
Modification des EEG (CISRO- Von Klitzing)	Fonctionnement du cerveau.	Souffrances cérébrales.
Modification de perméabilité de la barrière hématoencéphalique (Salford – Comobio)	Protection des méninges et du cerveau.	Structure proinflammatoire dans le cerveau ++ la dure mère, migraines. Promotion MAI et neurodégénérative.
Modification des neuromédiateurs GABA Récepteurs glutamate et dopamine. (Adey – Comobio)	Régulation du système nerveux central.	Déséquilibre nerveux. Modification d'efficacité des traitements antiépileptiques et hormonaux et magnésium.
Cassures d'ADN (Goodman – Adey – Lai)	Effets mutagènes et dégénératifs	Cancers, leucémie...

ADRES Madore Madeleine

IRREGULARITE DU DOSSIER SFR

- livraison du matériel SFR le 14 juillet 2000
- Implantation et exploitation **sans aucune information**
sans aucune concertation
sans affichage préalable, des travaux.
- après démarche personnelle auprès du Service des Permis de Construire, Bd Morland, il s'est avéré :
 - **pas de déclaration**
 - **pas d'autorisation des Bâtiments de France**
 - **installation de structure style cheminées, inesthétiques avec POS dépassé.**
- Une enquête a été diligentée par le Bd Morland. L'inspecteur a constaté l'infraction mais n'a pas rédigé de procès verbal « pour ne pas encombrer le bureau du Procureur de la République. » !!! ? (citation), mais a invité SFR à régulariser sa situation.
Un dossier a donc été déposé en toute hâte, et SFR a reçu son N° de déclaration de travaux le 28/08/2001, ayant pu exploiter sans le moindre problème depuis juillet 2000 jusqu'à ce jour.
Un affichage pour travaux a été déposé en conformité
La livraison d'une nouvelle installation a pu se faire le 9 /12/2001, puisque une autorisation de la voirie leur a été délivrée, le montage de ce nouveau matériel s'est achevé la semaine dernière, **repoussée seulement de 2m des anciennes installations, avec une antenne dont le lobe principal est orienté vers notre chambre.**

Nous sommes actuellement toujours avec une exposition maximum puisque dans le faisceau principal. Le nouveau pylône portant trois antennes n'a été déplacé que de quelques 2m,

Question :

Pourquoi la Mairie de Paris a t'elle procédé à la régularisation de ce dossier, connaissant parfaitement la grande problématique rencontrée sur ce site ?

A.D.R.E.S LES ANTENNES RELAIS : URGENCE

En FRANCE, des milliers de riverains sont victimes de situations préoccupantes. Chaque jour, chez eux, ils sont soumis aux champs électromagnétiques émis par les antennes relais pour téléphonie mobile.

Certains d'entre eux, en particulier en **milieu urbain**, sont exposés dans un **champ maximum en continu** :

- A TRES GRANDE PROXIMITÉ (< de 50 m)
- DANS LE LOBE PRINCIPAL (vertical et/ou horizontal)
- AU MÊME NIVEAU
- EN CHAMPS CROISÉS DE PLUSIEURS ÉMISSIONS DE DIFFÉRENTES FRÉQUENCES.

Malgré la conclusion générale du rapport ZMIROU commandé par la DGS («les experts ne retiennent pas l'hypothèse de dangers sanitaires pour les riverains des antennes relais»), les experts avaient déjà émis quelques réserves concernant tous les lieux de vie à la page 38 : ils estimaient nécessaire que **«l'axe des faisceaux principaux des antennes ne soit pas orienté directement vers les lieux de vie à courte distance (moins de 100 mètres) même si les niveaux de champs mesurés sont très faibles»**.

De plus, Denis ZMIROU a déclaré à l'Assemblée Nationale le 2 juillet 2001 que «le **périmètre de sécurité** autour des antennes devrait se situer entre **5 et 10 mètres**» mais aussi qu'«il existe bien des situations de **grande proximité** dans certains lieux, par exemple à **25 ou 50 mètres**, et je crois qu'il faut porter remède à cette situation».

La législation actuelle favorise la prolifération de ces cas en particulier en milieu urbain, ou des lieux de vie se trouvent exposés en champs proche. Pour ceux ci l'analyse générale de la DGS ne peut s'appliquer et les valeurs de référence autorisées par le gouvernement sont totalement inadéquates à la protection de la population (comme l'attestent de nombreuses études indépendantes et l'actualité internationale) puisqu'elles ne tiennent pas compte de la durée d'exposition, ni des **effets cumulatifs** dans les expositions en continu, ni de la **nature des ondes** (fréquence de modulation des pulses).

Ces cas constituent la **priorité** de notre association ADRES, du fait que les mesures en champs électrique ne reflètent pas la situation électromagnétique réelle à l'origine des désordres de santé ressentis par les riverains, témoignages collectés dans le cadre d'**enquêtes « citoyennes »** actuellement en cours sur des sites très exposés (expertises entre 1 et 6 V/m).

Au nom d'un **principe d'évitement prudent**, avant le résultat d'études plus approfondies et la **révision des recommandations** de puissance, nous réclamons les mesures suivantes :

- **La désactivation immédiate des antennes de très grande proximité**
- Le déplacement ou la surélévation des antennes afin d'éviter les expositions à **l'horizontal de lieux de vie**
- **L'orientation correcte des azimuts** évitant des expositions directes des lieux de vie à **de 100m**
- Un niveau d'exposition le plus bas possible (**inférieur à 1V/m** pour les pics de trafic)
- L'interdiction de déployer sur un même site de multiples stations de bases dont les antennes émettent en **champs croisés** où la présence humaine est permanente.
- Enfin la recherche d'**autres modulations des pulses plus compatibles avec le vivant** ; comme on le fait pour les autres équipements électromagnétiques

Nous serons attentifs à tout engagement vers des actes concrets, tenant compte de cette volonté.